



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060  
Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666  
Fax. (Qc): (418) 660-8998

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit ÉTHYLÈNE GLYCOL (50% V/V)		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique HOCH <sub>2</sub> CH <sub>2</sub> OH		Numéro MAT ES-0111; ES-0911	Masse molaire 62,07
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes Éthylène glycol, 2-HYDROXYETHANOL, ETHANE-1,2-DIOL, ETHANEDIOL-1,2, ETHYLENE ALCOHOL, Glycol d'éthylène, Monoéthylène glycol, 1,2-Ethanediol, Ethylene glycol.			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2023-10-06	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

### SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 2
Mention d'avertissement	ATTENTION
Mentions de danger (H)	H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseils de prudence (P)	P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 2 Inflammabilité 1 Réactivité 0 Spécial

### SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Ethylène glycol	107-21-1	52

## SECTION 04 - PREMIERS SOINS

<b>Si contact avec yeux</b>	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si contact avec peau</b>	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si inhalé</b>	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Si avalé</b>	Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau. Obtenir une aide médicale immédiate.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)</b>	Principaux symptômes d'une forte exposition: Somnolence. Étourdissements. Réf. section 11.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire</b>	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
<b>Conseils généraux</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Conditions d'allumage</b>	La flamme directement sur le produit ou la chaleur intense.
<b>Agents d'extinction appropriés</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
<b>Agents d'extinction inappropriés</b>	Donnée non-disponible.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone.
<b>Dangers spéciaux de feu et d'explosion</b>	Lorsqu'il est concentré, le produit réagit selon les caractéristiques suivantes: Liquide combustible. Risques modérés de feu ou d'explosion en présence de chaleur ou de flammes. L'éthylène glycol peut réagir violemment au contact des produits suivants: l'acide chlorosulfonique, l'acide perchlorique, l'acide sulfurique, le dichromate d'ammonium, le chlorate d'argent, le trioxyde de chrome, l'oléum, le pentasulfure de phosphore, le permanganate de potassium, le chlorite de sodium et le peroxyde de sodium. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
<b>Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers</b>	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	--

## SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conditions d'entreposage</b>	Protéger des rayons du soleil. Entreposer dans un endroit frais et sec. Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité et des produits incompatibles.
<b>Méthode et équipement de manutention</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

## SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Ethylene glycol	107-21-1	(c)	100.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire			
		TWA	10.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	20.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		C	100.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		C	50.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		C	50.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		C	100.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		P	50.000000 ppm 127.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
Une substance dont la recirculation est prohibée conformément à l'article 108.				
		TWA	10.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	20.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		P	50.000000 ppm 127.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
Une substance dont la recirculation est prohibée conformément à l'article 108.				

<b>Origine des données</b>	Sigma-Aldrich.
<b>Ventilation</b>	Hotte.
<b>Respiratoire</b>	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
<b>Gants</b>	Manipuler avec des gants.
<b>Yeux</b>	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
<b>Chaussures</b>	Chaussures de sécurité.
<b>Vêtements</b>	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
<b>Contrôle d'ingénierie</b>	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Liquide incolore et sirupeux..
Odeur	inodore.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	5.5 - 7.5 50% aq. sol.
Point de fusion / congélation	-36.8°C
Point initial d'ébullition	107.2°C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Solubilité	Miscible avec l'eau en toutes proportions; 1 000 g/L @ 20 °C. Miscible avec l'alcool, l'acétone et la glycérine.
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.08g/ml
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Produits incompatibles. Éviter la chaleur excessive. Hygroscopique: absorbe deux fois son poids en eau sous une humidité relative de 100%.
Substances incompatibles	Les agents oxydants forts (acide nitrique, acide perchlorique, les peroxydes, les chlorates et les perchlorates), les acides et les bases fortes, le dichromate d'ammonium, le trioxyde de chrome, l'oléum, le pentasulfure de phosphore, le permanganate de potassium, le chlorite de sodium, la chaleur et l'humidité.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Vapeurs toxiques de monoxyde et dioxyde de carbone.

## SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

## ÉTHYLÈNE GLYCOL

<b>Premières voies d'absorption</b>	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
<b>Effets / symptômes de l'exposition aiguë :</b>	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et peut entraîner une inflammation de la conjonctive.
- Peau	Irritation et dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, lésions aux poumons, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, dysarthrie, tachycardie, convulsions, hypotension, insuffisance respiratoire ou cardiaque, lésions irréversibles au cerveau et peut entraîner la mort.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Lésions au foie et aux reins (anurie, urémie), douleurs abdominales, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, somnolence, dysarthrie, acidose, tachycardie, convulsions, hypotension, insuffisance respiratoire ou cardiaque, lésions irréversibles au cerveau et peut entraîner la mort. NOTE: la dose létale chez les humains est d'environ 100 ml.
<b>Effets / symptômes de l'exposition chronique</b>	Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, lésions aux reins, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, confusion, irritabilité, larmolement, dysarthrie, tachypnée, fatigue, fièvre, perte de poids et perte d'appétit, nausées et vomissements. L'exposition prolongée à ce produit est susceptible d'entraîner des anomalies du système reproducteur chez l'humain. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Organes cibles: Foie, reins. Note: Valeur limite d'exposition 127 mg/m <sup>3</sup> (50 ppm).
<b>DL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	DL50 Oral(e) - Rat - 4,700 mg/kg DL50 Dermale - Lapin - >5000 mg/kg
<b>CL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

## TABLEAU SYNTHÈSE

Effets / Symptômes de l'exposition aiguë de la solution:	Selon les voies d'exposition ci-dessous.
Yeux	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Peau	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Respiration	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Ingestion	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
Effets / Symptômes de l'exposition chronique :	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement évalué
ETA Mélange (Estimation de la toxicité aiguë)	DL50 Oral: >5000 mg/kg - Rat DL50: Cutanée: >5000 mg/kg - Lapin CL50 Inhalation: Donnée non disponible

## SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<b>Écotoxicité</b>	Ethylène glycol: Toxicité pour les poissons: CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 18,500 mg/l - 96 h CL50 - Leuciscus idus (Ide) - > 10,000 mg/l - 48 h NOEC - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 32,000 mg/l - 7 d NOEC - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 39,140 mg/l - 96 h Toxicité pour les algues: CE50: 6500 - 13000 mg / L, 96h (Pseudokirchneriella subcapitata) Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 74,000 mg/l - 24 h NOEC - Daphnia (Daphnie) - 24,000 mg/l - 48 h CL50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 41,000 mg/l - 48 h
<b>Persistence et dégradation</b>	Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Ne montre pas de bioaccumulation. Bioaccumulation autre poisson - 61 d Facteur de bioconcentration (FBC): 0.60
<b>Mobilité dans le sol</b>	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
<b>Autre effets nocifs</b>	Donnée non disponible.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>Mesures pour l'élimination</b>	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>Emballage contaminé</b>	Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	N/R
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 2
---------------	---

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2023-10-06